

COMMUNE DE BLOYE

COMPTE-RENDU

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOYE EN DATE DU 07 JUIN 2016

L'an 2016, et le 07 juin 2016 à 18h45, le Conseil Municipal de Bloye, régulièrement convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe HECTOR, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 12 Procuration(s) : 0

Présents : Philippe HECTOR, Patrick DUMONT, Samuel GRIOT, Gérard RICHART, Jean-Pierre ALLEGRET, Sandrine BOUVIER, Séverine FAVERON, Corinne SANCHEZ, Stéphane BOUCHET, Dominique COPPIN, Laurent SIBILLE, Aurélie ROUSSEAU.

Membres absents excusés : 3 : Cendrine DEBYSER, Bruno DELETRAZ, Aurélie GILLET-DUCHER,

Membres absents arrivés en cours de séance : 0

Membres absents non-excusés : 0

Désignation secrétaire de séance : Madame Séverine FAVERON est désignée à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h45.

Approbation du procès verbal de la séance du 12 avril 2016

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques concernant le procès verbal du conseil municipal du 12 avril 2016 : le procès verbal est voté à l'unanimité.

1 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE POUR L'ACHAT DE VAISSELLES, COUVERTS ET MATERIELS DESTINES A LA CANTINE DU FOYER RURAL «YVES DE MOUXY».

Monsieur le Maire Adjoint en charge des travaux expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de planifier l'achat de vaisselles, couverts et matériels destinés à la cantine du Foyer Rural «Yves de Mouxy» à engager sur l'année 2016 et de réaliser un plan de financement de l'opération suivante :

- Achat de vaisselles, couverts et matériels destinés à la cantine du Foyer Rural «Yves de Mouxy» pour un montant de 6 250,52 €HT.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE A L'UNANIMITE 12 VOIX POUR,** valide l'achat de vaisselles, couverts et matériels destinés à la cantine du Foyer Rural «Yves de Mouxy» ci-dessus et autorise M. le Maire à signer tout document y afférent et à entreprendre toute démarche pour obtenir des subventions.

2 DEMANDE D'AIDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU DANS LE CADRE DE LA SIGNATURE DE LA CHARTE ZERO PESTICIDE POUR ACHAT DE MATERIELS DE DESHERBAGE.

Suite à l'intervention de l'Adjoint au Maire en charge de l'Environnement, la commune requiert une demande d'aide de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour permettre de réaliser les objectifs du plan de désherbage et d'effectuer des achats de matériels.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE A L'UNANIMITE 12 VOIX POUR,** la demande de cette subvention à l'agence de l'Eau pour réaliser les objectifs du plan de désherbage et d'effectuer des achats de matériels.

La séance est levée à 19h30.

